

# EPREUVE DU CONCOURS D'ADMISSION DISCIPLINE ALTO - 2023 - 2024

CLASSES PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PROGRAMMES COMMUNS POUR LES CRD DE BOURG-LA-REINE/SCEAUX ET CLAMART

## 1. Epreuve instrumentale

Date : Mardi 19 septembre à Bourg-la-Reine/Sceaux.

Une convocation précisant l'horaire sera envoyée par mail 8 jours avant le concours

Programme :

Premier mouvement d'une suite de M. REGER

Et, une œuvre au choix dans la liste suivante :

- Concerto pour alto en Ré Majeur (1er mouvement) F. A. HOFFMEISTER (Editions Henle)
- Concerto pour alto en Ré Majeur (1er mouvement) C. STAMITZ (Editions Henle)
- Fantaisie J. N. HUMMEL (Editions Transatlantiques)
- Andante et Rondo Ungarese C. M. V. WEBER (Editions Schott)
- Sonate « Arpeggione » (1er mouvement) F. SCHUBERT (Editions Henle ou Bärenreiter)
- Der Schwanendreher (1er mouvement) P. HINDEMITH (Editions Schott)
- Rhapsody - Concerto (2ème & 3ème mouvement) B. MARTINU (Editions Schott ou Bärenreiter)
- Sonate pour alto et piano (2ème mouvement) D. CHOSTAKOVITCH (Editions Sikorski)

## 2. Entretien de 10 minutes portant sur la motivation du candidat et son projet professionnel

Cet entretien avec le jury aura lieu à l'issue de l'épreuve instrumentale.

La lettre de motivation servira de base à cet échange.

## 3. Test de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat

Date : envoyée à l'issue du concours d'entrée.

Contenu :

Écrit : Prise de thèmes, dictée à parties manquantes, analyse harmonique et connaissances théoriques.

Oral : Polyrythmie chantée préparée, chant préparé avec paroles, déchiffrage rythmique et déchiffrage chanté.

Ce test est obligatoire et fait partie intégrante du concours d'entrée pour évaluer votre niveau.

Une fois l'étudiant accepté, il sera reçu en septembre par les directeurs ou conseillers aux études pour son inscription pédagogique aux différentes UV de la maquette.